

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JUIN 2020

DELIBERATION N° DEL044-20

L'an deux mille vingt, le 25 juin 2020 à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 18 juin 2020, s'est réuni dans la salle du Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, D. FRANCILLON, G. JACCOUD, M.A. JANSER, E. LAZZAROTTO, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, A. TOURRE, Y. VINCENT et MM. E. BEVILLARD, F. DELFORGES, D. FINAZZO, S. GAMET, M. GUIHENEUF, Y. HADJ HASSINE, T. JAUSOIN, A. LAMY, V. MERCIER, J. PAVAN, S. STAMBOULIAN, P. VERRI

Pouvoirs :

M. BACHIMON Alizé (Pouvoir à Sylvie Cussigh, en date du 25 juin 2020)
M. FABBRO Jacques (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 23 juin 2020)

MADAME SYLVIE SAUNIER-CAILLY A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE.

OBJET : Désignation du représentant de la commune à l'agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG).

Rapporteur : Pierre VERRI

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Suite au renouvellement du conseil municipal et en application de l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner le représentant de la commune de Gières qui siègera au sein de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner le représentant de la commune au sein de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise.

Les candidatures proposées sont :

- Eric BEVILLARD
- Yacine HADJ HASSINE

Nombre de suffrages exprimés : 29

	Nombre de voix obtenues
Eric BEVILLARD	22
Yacine HADJ HASSINE	7

Conclusions : Le conseil municipal a donc élu, à la majorité absolue, par 22 voix pour Eric BEVILLARD et 7 voix pour Yacine HADJ HASSINE, Eric BEVILLARD en tant que représentant de la commune au sein de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 25 juin 2020.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre VERRI.